

NEUVECELLE

79



Janvier 1979

Bulletin Municipal n° 1

Notre couverture :

En haut à droite : armoiries des Seigneurs de Neuvecelle (XII^e siècle).

Héraldique : de gueules au lion d'or armé et lampassé de sable. Devise UBIQUE (Partout).

Au centre :

Le bâtiment Ecoles - Mairie après sa cure de rajeunissement au printemps 1978.

Avant-Propos

Après sa création, en avril 1977, la Commission municipale « INFORMATION ET PARTICIPATION » s'était fixé comme premier objectif la modernisation et la multiplication des panneaux d'affichage.

Nous pensons que ce premier objectif est maintenant atteint.

Si, toutefois, un quartier de la Commune avait été oublié, qu'il veuille bien, d'abord nous excuser, et ensuite nous signaler cette lacune : nous la comblerons.

A l'aube de 1979, nous allons faire, en comptant sur votre aide, un pas de plus, pour permettre à chaque citoyen de Neuvecelle de mieux connaître les principaux événements de la vie communale, et pour diffuser en temps opportun, une information aussi objective et complète que possible sur les grands problèmes d'actualité (Plan d'occupation des sols - Ecoles - Réserves foncières - Chemins vicinaux - Etc... etc...)

Nous sommes à l'époque des vœux : puisse ce premier numéro de NEUVECELLE 79 être la source d'abondants et bénéfiques échanges d'idées.

Charles PERNET

Le mot du Maire

Ainsi donc, comme il est dit dans l'avant-propos, le Conseil municipal a décidé de publier un bulletin dont le premier but sera de mieux informer la population neuvecelloise, mais aussi, ensuite, d'établir un dialogue.

Un grand merci d'abord aux annonceurs publicitaires qui nous ont fait confiance et qui assurent, pour une grande part, le financement de ce bulletin.

Faisant partie du Conseil municipal depuis la Libération, sauf une interruption volontaire, j'ai pu suivre l'évolution de notre Commune.

Ainsi, l'agriculture qui était l'activité principale des trois quarts des habitants, il y a un demi-siècle, est en voie de disparition. La pêche qui occupait elle aussi tout un village a subi le même sort. Faut-il le regretter ?

Et pendant ce même laps de temps, la population a plus que doublé. Les habitations principales et les résidences secondaires se sont édifiées dans les mêmes proportions.

Tout cela implique que face à cette évolution, il a fallu revoir les équipements indispensables.

C'est ainsi qu'il a fallu plus que doubler nos réserves d'eau et qu'il faudra ménager l'avenir en dotant la Commune d'un plan d'occupation des sols qui, je l'espère, permettra de l'urbaniser d'une façon rationnelle.

Tous ces travaux réalisés et ceux à venir, coûtent évidemment fort cher et nous progressons en fonction de certaines priorités, mais aussi avec le souci de rendre la charge supportable.

Nos conseillères et conseillers sont conscients de cet état de choses et des difficultés à surmonter, mais tous ont la volonté de poursuivre l'action avec confiance et persévérance.

Je souhaite, pour ma part, que celles ou ceux qui auraient des suggestions à formuler, le fassent par écrit, de façon à pouvoir étudier ce qui peut être amélioré dans les limites du raisonnable.

En terminant, je profite de cette période du Nouvel An pour adresser à toutes les neuvecelloises et à tous les neuvecellois mes souhaits les plus cordiaux.

J. DEGRANGE

entreprise giletto

fondée en 1860

**BATIMENT
TRAVAUX PUBLICS
GÉNIE CIVIL**

★
Bureau de THONON-LES-BAINS
6, rue Pasteur
Tél. (50) 71.10.06
★

Avenue de la Gare
74502 EVIAN
Tél. (50) 75.00.45

Equipements K-7

Ets Loridan Père et Fils

FABRICATION
ACCESSOIRES AUTO

74500 NEUVECELLE SUR EVIAN

Tél. (50) 75.10.79

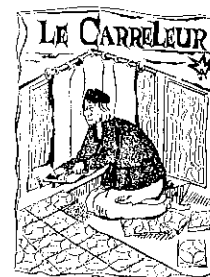
Telex : Loridan 380152 F

BUISSON Hubert

*CHARPENTE
COUVERTURE*

**NEUVECELLE
74500 EVIAN**

Tél. 75.15.74



MICHEL MOROSATO

NEUVECELLE
Tél. (50) 75.23.90



Spécialiste du moteur courant continu

Motoréducteurs - Bruiteurs électroniques
Moteurs pour bateaux « Racer » miniatures
Spécialités pour modélistes
Etude et réalisation de tout ensemble électronique

Avenue de la Creusaz
NEUVECELLE - 74500 EVIAN
Tél. 75.26.37

**QUALITE
SERVICE
ACCUEIL**

Près de chez vous,
du mardi au samedi

Crédit Agricole Mutuel du Sud-Est

31, Rue Nationale
74500 EVIAN
Tél. 75.21.74

Faisons plus ample connaissance avec...

le Conseil municipal



LÉGENDE NOMINATIVE DES CONSEILLERS :

Assis de gauche à droite : Mlle Chantal NEGRE - M. Antoine LAZARETH, premier adjoint - M. Joseph DEGRANGE, Maire - M. Louis DURET, deuxième adjoint - Mme Françoise BEETSCHEN.

Debouts, de gauche à droite : MM. Adrien BENED, Francis GRIMONT, Lucien DUCRET, Maurice CHAPUIS, Charles PERNET, Michel BIOLLEY, Pierre CURDY, Serge FOREL.

COMMISSIONS MUNICIPALES

COMMISSION SCOLAIRE :

Membres du Conseil Municipal :

MM. BIOLLEY Michel - LAZARETH Antoine - GRIMONT Francis - PERNET Charles -
Mme BEETSCHEN Françoise.

Membres extérieurs :

Mmes GIRAUD Marie-Christine - RAVEX Marie-Jeanne - MONNIER Nicole.

COMMISSION BATIMENTS ET VOIRIE :

Membres du Conseil Municipal :

MM. LAZARETH Antoine - DURET Louis - DUCRET Lucien - CURDY Pierre - CHAPUIS Maurice

Membre extérieur :

M. COLLOUD Bernard.

COMMISSION DES FINANCES :

Membres du Conseil Municipal :

MM. DURET Louis - BIOLLEY Michel - PERNET Charles - Mlle NEGRE Chantal -
Mme BEETSCHEN Françoise.

Membres extérieurs :

MM. MAGNIN Guy - VERDIER Jean - GIRAUD Philippe.

COMMISSION DE L'URBANISME ET DE L'AIDE COMMUNALE A LA CONSTRUCTION :

Membres du Conseil Municipal :

MM. DURET Louis, PERNET Charles - BIOLLEY Michel - LAZARETH Antoine - BENED Adrien -
Mme BEETSCHEN Françoise.

COMMISSION DU PLAN D'OCCUPATION DES SOLS :

Tout le conseil municipal.

Membre extérieur :

M. CANEL Jean.

COMMISSION DES EAUX - ASSAINISSEMENT ET ELECTRICITÉ :

Membres du Conseil Municipal :

MM. LAZARETH Antoine - DURET Louis - GRIMONT Francis - CHAPUIS Maurice - CURDY Pierre
BENED Adrien - DUCRET Lucien.

Membre extérieur :

M. COLLOUD Bernard.

COMMISSION JEUNESSE ET SPORTS :

Membres du Conseil Municipal :

MM. BIOLLEY Michel - FOREL Serge - Mlle NEGRE Chantal.

Membres extérieurs :

MM. RAVEX Jean-Louis - LAZARETH Victor - ROUSSEY Raymond.

COMMISSION INFORMATION ET PARTICIPATION :

Membres du Conseil Municipal :

MM. PERNET Charles - CURDY Pierre - GRIMONT Francis - Mme BEETSCHEN Françoise.

Membres extérieurs :

MM. LACROIX Jacques - JACQUIER Pierre.

BUREAU D'AIDE SOCIALE :

Président :

M. DEGRANGE Joseph, Maire.

Membres du Conseil municipal :

Mme BEETSCHEN Françoise - Mlle NEGRE Chantal - MM. BENED Adrien et PERNET Charles.

Membres de l'administration :

MM. GRANJUX Jean - FREI Joseph - BONNEVIE Michel - VESIN Louis.

COMMISSION COMMUNALE DES IMPOTS DIRECTS :

Membres titulaires :

MM. DUCRET Lucien - FOREL Serge - VESIN Louis - TEISSEIRE Louis - RUFFET Marcel - DUCRET André (Maxilly).

Membres suppléants :

MM. MICHOU Robert - GAILLET Pierre - LAURENT Auguste - VESIN François - RAVEX Jean-Louis - FAVRE Alphonse (Maxilly).

Délégués de la Commune de Neuvécelle aux Syndicats Intercommunaux

SYNDICAT DU CANTON D'EVIAN POUR LES EQUIPEMENTS SCOLAIRES :

Délégués titulaires :

MM. DEGRANGE Joseph et BIOLLEY Michel.

Délégués suppléants :

MM. DURET Louis et GRIMONT Francis.

SYNDICAT INTERCOMMUNAL D'ASSAINISSEMENT - INCINÉRATION ET EPURATION

Délégués titulaires :

MM. DEGRANGE Joseph et DUCRET Lucien.

Délégués suppléants :

MM. LAZARETH Antoine et CURDY Pierre.

SYNDICAT DÉPARTEMENTAL D'ELECTRICITÉ :

Délégué titulaire :

M. DEGRANGE Joseph

Délégué suppléant :

M. CHAPUIS Maurice

SYNDICAT POUR L'ORGANISATION DES SECOURS SUR LE LAC LÉMAN :

Délégué titulaire :

M. DEGRANGE Joseph

Délégué suppléant :

M. DUCRET Louis

SYNDICAT INTERCOMMUNAL POUR LE DÉVELOPPEMENT D'EVIAN ET DE SA RÉGION :

Trois délégués :

MM. DURET Louis - DEGRANGE Joseph - DUCRET Lucien.

**LE MOULIN
à POIVRE**

Route d'Abondance
à NEUVECELLE-sur-EVIAN
Tél. 75.21.84



**DANS UN
NOUVEAU CADRE**

*Si vous en avez assez des bons petits plats mijotés... enfin de la mauvaise cuisine !!!
Et s'il n'est pas trop bourré, le Patron vous propose ses spécialités au poivre.*

**Richard
Leonarduzzi**

ARTISAN

CARRELAGE
FAIENCE
MARBRE

Chemin des Houches
NEUVECELLE - 74500 EVIAN
Tél. 75.29.55

LIBRAIRIE-PAPETERIE

BIRMANN s.a.

1^{er} étage :
ENSEIGNEMENT - JEUX

Rez-de-Chaussée :
LIBRAIRIE-PAPETERIE

Sous-Sol :
TRAVAUX MANUELS

7, rue des Arts
74200 THONON Tél. 71.25.45

BALLY
et
ECUVILLON

Assurance et Crédit

2 bis, rue du Théâtre
74500 EVIAN LES BAINS
Tél. 75.07.95

Droguerie de la Monnaie

PEINTURES - OUTILLAGES
PAPIERS PEINTS
REVETEMENTS DE SOLS
PARFUMERIE

10, rue de la Monnaie
74500 EVIAN
Tél. 75.05.89

Pour vendre
ou acquérir

PROPRIETES
APPARTEMENTS
TERRAINS

Agence BAUD
Fondée en 1920

2, avenue de Neuvecelle
74500 EVIAN
Tél. 75.12.58

Le Personnel municipal



LÉGENDE NOMINATIVE :

De gauche à droite :

MM. Gabriel BLANC, Guy ESSEVAZ-ROULET, Bernard COLLOUD, Jean-Paul BOCHATON, Michel REBET, René PERTUISET, Daniel CHESSEL, Agnès GRANJUX, Mme Joséphine PICHOT.

Renseignements pratiques

Le secrétariat de la mairie est ouvert tous les jours du lundi au vendredi de 8 heures à 12 heures et de 14 heures à 18 heures.

Téléphone : 75.03.45.

Le téléphone doit être installé prochainement aux services techniques municipaux installés au Clos Cachat. Le numéro vous sera communiqué dans le prochain bulletin municipal.

A propos du Plan d'Occupation des Sols (P.O.S.)

Depuis 1970, la commune est dotée d'un Plan Sommaire d'Urbanisme (P.S.U.). Tous ceux qui ont eu à bâtir le connaissent bien. C'est un document d'urbanisme qui fixe le cadre et le type de construction. Il ne tient pas compte cependant de leur implication dans un contexte de développement. Devant l'évolution actuelle des constructions, il a paru nécessaire de lui substituer un document plus « dynamique » : le Plan d'Occupation des Sols (P.O.S.).

Qu'est-ce qu'un P.O.S. ?

Le P.O.S. est un document d'urbanisme qui régleme les droits d'utilisation des sols pour l'ensemble du territoire de la commune. Il vise principalement cinq objectifs :

- ORGANISER le développement urbain en définissant l'implantation des différentes zones d'activités et d'habitation, ainsi que la desserte des constructions nouvelles ;
- PROTEGER les espaces naturels (agriculture, paysage, bois et forêts) ;
- MAINTENIR le caractère de certains sites bâtis ;
- RESERVER les emplacements nécessaires à la réalisation des futurs équipements publics, voies nouvelles ou élargissements des voies ;
- DEFINIR clairement les droits et les servitudes attachés à chaque terrain.

Le P.O.S. est un document à valeur juridique, opposable aux tiers, c'est-à-dire qu'il a valeur réglementaire vis-à-vis des personnes publiques ou privées, même étrangères à sa réalisation.

Pourquoi un P.O.S. ?

Entre 1968 et 1978 la population de NEUVECELLE est passée de 850 à 1.500 habitants. Elle atteindra vraisemblablement le cap des 2.000 habitants vers 1983.

Ces trois chiffres résument à eux seuls ce qu'a été et ce que sera la commune dans un proche avenir. Ils sont à la fois rassurants et préoccupants :

- rassurants, parce qu'aucun développement ne peut se concevoir sans un accroissement de la démographie ;
- préoccupants, parce qu'un tel accroissement s'accompagnera d'un phénomène aux conséquences irréversibles : l'utilisation des sols et leur urbanisation.

Jusqu'ici les constructions se sont développées au gré des initiatives des uns et des autres. L'urbanisation s'est faite au fur et à mesure des besoins et des possibilités, comme si la commune était un réservoir inépuisable de terrains à bâtir.

Or, aujourd'hui, on se rend compte que la commune a des limites et que tout ce qui peut être bâti le sera à brève échéance.

Comment sera faite cette urbanisation ? Vers quel cadre de vie conduira-t-elle ? Quelles possibilités d'activités réservera-t-elle ? Autant de questions qui demandent réflexion et auxquelles le P.O.S. devra permettre de répondre.

Comment s'élabore un P.O.S. ?

- L'initiative de mise à l'étude d'un P.O.S. revient au Préfet qui, par arrêté, en prescrit l'établissement à la demande ou après avis du Conseil Municipal.
- L'élaboration du P.O.S. est menée par un groupe de travail constitué par le Préfet et comprenant des représentants élus de la commune et des représentants des services de l'Etat.

Le groupe de travail consulte, à leur demande, les représentants de la Chambre de Commerce et d'Industrie de la Chambre des Métiers, de la Chambre d'Agriculture, ainsi que les associations d'usagers agréées. L'instruction est conduite par le directeur départemental de l'Équipement sous l'autorité du Préfet.

● Le projet de P.O.S. est communiqué aux services publics non représentés au groupe de travail et aux présidents des associations locales d'usagers agréées. Puis il est soumis, pour avis, au Conseil Municipal.

● Le projet de P.O.S., éventuellement amendé en fonction des avis exprimés, est alors rendu public par arrêté du Préfet. Il est ensuite soumis par le Préfet au Conseil Municipal pour approbation.

● Le P.O.S., éventuellement modifié pour tenir compte des observations recueillies, peut alors être approuvé par arrêté du Préfet. En cas d'avis défavorable de la commune, l'approbation du P.O.S. reste possible par arrêté conjoint des ministres de l'Équipement et de l'Intérieur.

Que contient le dossier du P.O.S. ?

Compte tenu de ses effets juridiques et des consultations fréquentes qui en seront faites (délivrance de certificats d'urbanisme et de permis de construire, consultation en mairie, etc...) le dossier officiel du P.O.S. doit être à la fois pratique et rigoureux. Il comprend cinq catégories de pièces :

- 1) L'arrêté de publication ou d'approbation du P.O.S. auquel est jointe la délibération du Conseil Municipal.
- 2) Le rapport de présentation qui est un exposé des motifs. Il situe en particulier les perspectives de développement démographique et les options d'aménagement qui ont conduit au P.O.S.
- 3) Les documents graphiques (le plan proprement dit). On y trouve la répartition du territoire cou-

vert par le P.O.S. en différentes zones où s'appliquent les divers corps de règles d'utilisation des sols prévus par le règlement du P.O.S.

- 4) Le règlement qui définit en quinze articles le règlement de chaque zone du P.O.S. (types d'occupation des sols, accès et voirie, caractéristiques des terrains, emprises au sol, hauteur des constructions, espaces libres, etc...).
- 5) Quatre annexes relatives à des points particuliers tels que l'aspect sanitaire, les emplacements réservés ou les opérations déclarées d'utilité publique.

Quels sont les effets d'un P.O.S. ?

Un P.O.S. exerce certains effets dès l'instant qu'il est mis à l'étude, puisque cet acte donne le droit d'opposer un sursis à statuer de deux ans à toute demande de permis de construire ou de lotir, en se référant au futur document.

Mais un P.O.S. ne devient opposable au tiers et ne permet, par exemple, de refuser un permis de construire en contradiction avec lui que lorsqu'il est rendu public par arrêté du Préfet. Il cesse d'être opposable au bout de trois ans, si une approbation n'est pas intervenue entre temps.

Lorsqu'il est approuvé, un P.O.S. demeure applicable sans limitation de durée. Il peut cependant être révisé en totalité ou en partie en dehors du fait qu'il est prévu une mise à jour régulière du P.O.S.

Louis DURET



A EVIAN
déjeunez ou dînez au

Café Royal

et profitez du cadre
prestigieux du Royal Hôtel

TÉL. 75.14.00 OUVERT D'AVRIL A OCTOBRE



Pierre CHENAL-LAURENT

Horticulteur-Fleuriste

☞
Livraisons à domicile

☞
LE ROND-POINT
NEUVECELLE

74500 EVIAN

Tél. 75.13.73

ENTREPRISE

Majola

★
PLATRERIE

★
PEINTURE

41, avenue Jules-Ferry
THONON-LES-BAINS

Tél. 71.16.64

Maison de la Presse

C. Fournier

LIBRAIRIE-PAPETERIE

PHOTOCOPIE MINUTE

55-57, Rue Nationale
EVIAN-LES-BAINS

Tél. (50) 75.04.36

PHOTO STUDIO-CINEPHOT

MAGASIN

Mme F. DELABY
30, rue Nationale

STUDIO

Angel MOROSATO
3, rue de la Touvière

EVIAN

(50) 75.03.24

Sylvio SANNICOLO

ARTISAN MAÇON

Tél. 75.01.16

16, rue de Clermont

EVIAN-LES-BAINS

Une page d'histoire locale

Une légende veut que l'arche de Noé resta accrochée, soit à la Dent du Chat, soit à l'arête du Nivolet et qu'un des trois fils de Noé, son préféré, Japhet, choisit notre région et qu'il y vécut avec sa famille et son troupeau.

L'un des sept garçons, Tiras, mourut dans nos montagnes, où peu à peu, le nom de ses descendants subit une double altération et devint Tiraz ou Tiroz, puis l'ultime syllabe az ou oz demeura seule. Tous les savoyards dont le nom se termine par az ou oz peuvent être assurés qu'ils procèdent directement du benjamin de Noé.

Mais notre NOVASELLAZ - NOVA-CELLA et enfin NOVA-SELLA (il y en a encore et bien d'autres) « Nouvelle demeure seigneuriale » est, écrivait-on à l'époque, le plus beau site qu'un touriste puisse rencontrer.

Dès le XI^e siècle, on signale une famille noble, les « De Neuvecelle » qui aurait donné ou pris son nom à cette localité, dont ils étaient les seigneurs. C'est le berceau de cette antique et puissante famille noble, l'une des vingt-sept de la Savoie historique.

Les « De Neuvecelle » formaient alors quatre branches avec le même écusson « De gueules au lion d'or armé et lampassé de sable » avec la devise « Ubique » (partout).

Plus tard, vers 1541, Nicod de Gex, allié à la famille des « De Neuvecelle » ajouta à ses armoiries, de gueules au lion d'or, les siennes propres « d'azur à trois branches ondées d'argent » avec la devise « Victor et Victi protector » (Vainqueur et protecteur du vaincu).

Deux tours enlacées de lierre, révèlent la présence du château des « De Neuvecelle ». Il date du XIII^e siècle. Fièrement campé sur un escarpement, le donjon semblait inaccessible. Il présentait une masse imposante d'où surgissaient clochetons et flèches élancées. A l'énorme tour carrée du côté ouest, ceinte de créneaux et de mâchicoulis, s'adossait un corps de logis, formant comme un rempart colossal. Au couchant, la vigie, du haut de la tour, avertissait du danger les hôtes du manoir.

Ce château fut d'ailleurs partiellement incendié vers 1586, mais hélas, il ne fut pas restauré dans son style ancien.

Notre Commune possède son château, son église, sa chapelle, ses oratoires, son châtaignier géant, ses vins de maraîche, mais apparemment pas d'école, tout au moins avant la révolution.

Pourtant au XVIII^e siècle, la grande majorité des conseillers sait lire et écrire, tout le monde parle le patois et l'écrit même, à l'occasion.

La chose semble s'expliquer par la proximité des écoles d'Evian, et même par celles du prieuré de Saint-Paul, que fréquentaient les enfants du village de Forchez et du Bois du Feu.

Ce n'est que vers 1801, qu'un enfant de Verlagny, Nicolas LAURENT connu aussi sous le nom de LEVRAY, sa mère, ouvrit une école à la fois primaire et secondaire, au centre de la ville d'Evian. Il s'y consacra tout entier, dans le but de rouvrir l'ancien collège où il avait fait ses études, ce qui arriva en 1808. Un certain Antoine BIDAL, également enfant de la Commune, fut nommé principal.

Notre école actuelle de Verlagny date de 1866 et celle de Grande-Rive de 1883.

Comme notre château, l'école de Verlagny a été en partie endommagée par un incendie, au mois de septembre 1944, puis reconstruite, rénovée et embellie.

Depuis la rentrée 1978, une nouvelle classe primaire a été installée au Clos Cachat. Nous reviendrons d'ailleurs sur ce sujet dans notre prochain bulletin.

Françoise BEETSCHEN-BUTTAY

« Objets inanimés, avez-vous donc une âme qui s'attache à la nôtre et la force d'aimer ».

(Lamartine)



**L'eau d'Evian
vous donne
ce que les Alpes
lui ont donné.**

Chez Danic

GRANDE-RIVE Tél. 75.09.44

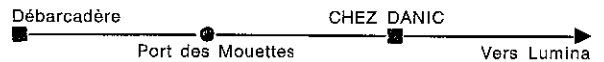
Venez déguster nos :

**Friture du lac
Filets de perches du lac
Crêpes et glaces maison**

ET TOUTES NOS SPÉCIALITÉS

Tous les vendredis

SOIRÉE COUSCOUS ou PAELLA



Frossard

A VOTRE SERVICE

LOCATION AUTOCARS 10 A 60 PLACES
EXCURSIONS
VOYAGES DE PLUSIEURS JOURS
EN AUTOCAR

Devis gratuits
Demandez nos brochures détaillées

7, place des Arts **THONON** Tél. 71.03.57

Menuiserie **ichel** **aridor**

AGENCEMENT DE CUISINES

Route de Grande-Rive
NEUVECELLE
74500 EVIAN
Tél. (50) 75.13.20

GARAGE

Grépillat

AGENT CITROËN



Avenue de Maxilly
NEUVECELLE
Tél. 75.25.57

CRÉATION PARCS ET JARDINS

Floret - Erard

PAYSAGISTE

Etude - Plan

Pépinières
le « Pré de l'Abbaye »
NEUVECELLE
Tél. 75.03.10

Avenue du Léman
NEUVECELLE - 74500 EVIAN
Tél. 75.03.62

Réalisations 1978

ACQUISITION DE MATÉRIEL

Voiture de service Citroën GS	29.813,00 F.
Véhicule Peugeot J7	19.000,00 F.
Photocopieur secrétariat	27.248,00 F.
Pelle-Case avec débroussailleuse	210.000,00 F.
	<hr/>
	286.061,00 F.

TRAVAUX RÉALISÉS

Aménagement avenue d'Evian - Voirie	350.000,00 F.
Entretien et goudronnage de voirie	80.000,00 F.
Adduction d'eau potable - Canalisations et construction réservoir 1.000 m3	612.000,00 F.
Mise à jour du plan du réseau d'eau	27.000,00 F.
Aménagement école clos cachat	50.000,00 F.
Extension éclairage public	37.000,00 F.
Réfection façades mairie et écoles	60.000,00 F.
	<hr/>
	1.216.000,00 F.
Total	1.502.061,00 F.

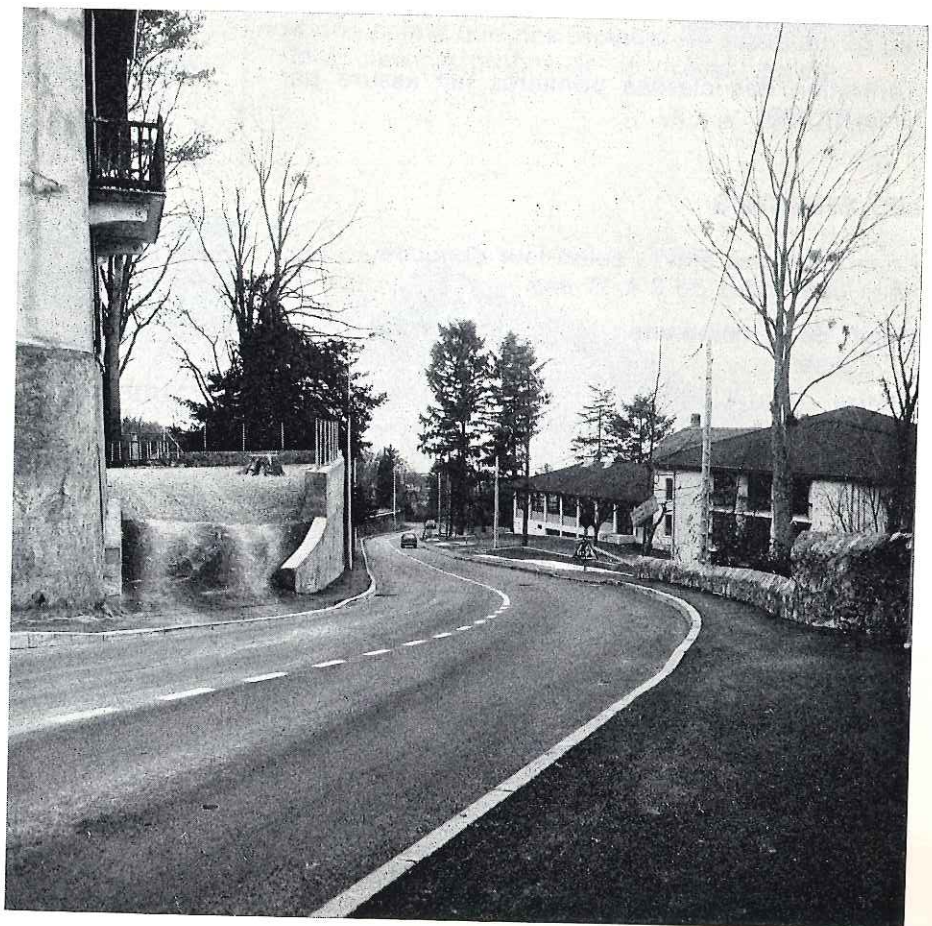


Photo :
élargissement avenue d'Evian

Les Ecoles de Neuvécelle

Il s'agit en fait, du point de vue administratif, d'une seule école : l'école primaire publique mixte de Verlagny comprenant :

- une classe enfantine installée à Grande-Rive,
- deux classes primaires à Verlagny,
- et depuis septembre 1978, une classe primaire installée dans une salle du « Clos Cachat » sur l'avenue d'Evian.

Le personnel enseignant se compose du Directeur :

- M. BIOLLEY, 17 ans d'ancienneté dans le poste. Cours moyen 1 et 2,

et des adjointes :

- Mme MONNIER, classe enfantine, 8 ans d'ancienneté dans le poste,
- Mme GAILLET, cours préparatoire, 7 ans d'ancienneté dans le poste,
- Mme LOUSTAU, cours élémentaire 1 et 2, nommée sur le poste créé en septembre 1978.

En outre, comme le prévoit le règlement scolaire, la maîtresse de la classe enfantine est secondée pour certaines tâches matérielles par Mme BLANC, employée communale à titre d'agent spécialisé des écoles maternelles.

L'entretien des classes primaires est assuré par Mme PICHOT.

LES EFFECTIFS

Répartition des élèves selon leur domicile — tous âges confondus de 3 à 11 ans —

Ouest de la commune : Milly - La Verniaz - Eglise	25
Centre - Sud - Nord : Le Flon Ausnières - Lécherot - Verlagny - Maraîche	36
Grande-Rive et Côteau de Grande-Rive	16
Est de la commune : Avenue de Maxilly - Pré de l'Abbaye - Les Houches	14
Soit au total	91

élèves inscrits actuellement concernant 64 familles qui confient leurs enfants aux écoles de NEUVECELLE.

Pour des raisons diverses (cantines, horaires de travail, etc...) d'autres familles inscrivent leurs enfants dans les établissements scolaires publics et privés d'Evian. Qu'elles sachent tout de même que grâce à la création de la 3^e classe primaire, il est possible maintenant d'accueillir davantage d'élèves dans les différentes classes de la Commune.

LA CLASSE ENFANTINE

Pourquoi l'avoir installée à Grande-Rive ?

L'école primaire de Grande-Rive, menacée de fermeture en 1972, en raison de son faible effectif — 8 élèves — n'a pu être maintenue que comme classe enfantine (transformation d'un poste d'enseignement primaire en poste de classe enfantine obtenue par le conseil municipal de l'époque, pour éviter une fermeture définitive).

Son utilité :

Depuis cette date, la classe enfantine accueille chaque année entre 25 et 35 enfants de 3 à 5 ans qui ne pouvaient être scolarisés auparavant. Pour la commune, des charges supplémentaires ont été assumées :

- achat d'un car de transport (30 places enfants),
- emploi d'un agent spécialisé des écoles maternelles,
- mobilisation deux heures par jour d'un employé communal pour la conduite du car scolaire,
- aménagement de l'accès côté Est,
- achat du mobilier scolaire approprié.

L'ENTRETIEN DES BATIMENTS SCOLAIRES

Il est l'objet, comme par le passé, de la bienveillante attention du Conseil municipal.

A citer : la réfection toute récente des façades Verlagny et Grande-Rive) et les travaux d'entretien divers annuels, à l'exécution desquels les employés communaux apportent leur participation qualifiée.

L'AIDE A LA FÊTE SCOLAIRE

Depuis bientôt dix ans, chaque année, à la fin juin, la commune met à la disposition de l'école un important matériel, ainsi que son personnel, pour la préparation de la traditionnelle fête des écoles.

LA NOUVELLE CLASSE PRIMAIRE INSTALLÉE AU CLOS CACHAT

Sur proposition de la commission scolaire « le Clos Cachat » a été retenu par le conseil municipal comme lieu d'implantation provisoire d'une troisième classe primaire devenue nécessaire par suite de l'application des normes ministérielles et de l'accroissement du nombre des élèves des classes élémentaires.

Il s'agit là d'une belle réalisation effectuée en un temps record avec, pour une grande partie, l'aide du personnel communal.

PARTICIPATION DE LA COMMUNE AUX DÉPENSES ENGAGÉES DANS CERTAINES ACTIVITÉS PÉDAGOGIQUES ET SPORTIVES

La Caisse des écoles alimentée par le produit de la fête scolaire, les dons (mariages, divers), et les activités propres à la coopérative scolaire, prend en charge des dépenses du tiers temps pédagogique (disciplines fondamentales, disciplines d'éveil, éducation physique et sportive) laissant à la commune le soin d'assurer :

- le transport des élèves (sorties au golf, sorties aux séances à caractère culturel hors de l'école - sorties de ski - visites et voyages éducatifs),
- l'encadrement complémentaire (personnel communal compétent dans le cadre des sorties de ski).

A noter, à propos de la pratique du golf, que les leçons sont données bénévolement par le professeur Jean BERTHET et cela depuis huit ans, que de nombreux élèves titulaires du brevet sportif golf peuvent jouer gratuitement jusqu'à leur majorité sur tous les terrains de golf de France. C'est un exemple typique de démocratisation, par l'école, d'un sport intéressant à plus d'un titre, réservé autrefois aux classes sociales les plus aisées.

QUELQUES CHIFFRES

	Dépenses	Subventions
Ravalement de façades Mairie comprise - 1978	60.000 F.	
Travaux d'intérieur à l'école de Gde-Rive	71.000 F.	12.500 F.

Fournitures scolaires courantes (année en cours)	10.000 F.	
Carburant pour le car (1)	4.500 F.	
Aménagement de la 3 ^e classe primaire au Clos Cachat sanitaire et divers (environ)	50.000 F.	demandée
Arbre de Noël 1978	1.800 F.	

(1) Pour mémoire, nombre total d'élèves transportés : 70 chaque jour.

EN CONCLUSION

Les contribuables neuvécellois, chargés de famille ou non, ne resteront pas insensibles à la question de l'Ecole et comprendront qu'elle figure parmi les nombreuses priorités du programme communal. Ils reconnaîtront que la dispersion des classes d'une même école en plusieurs points de la Commune ne peut être qu'une solution provisoire en attendant la réalisation du futur groupe scolaire à Milly, libérant ainsi certaines salles qui serviront à d'autres usages.

Ils regretteront avec les élus locaux la carence du Ministère de l'Education, de celui de la Jeunesse et des Sports et d'une manière générale des pouvoirs publics, en matière de financement des activités du tiers temps pédagogique et des investissements que la Commune a pratiquement entièrement à sa charge, à l'exception toutefois des dépenses assumées par la Caisse des Ecoles.

Le prochain bulletin municipal traitera de la question de la construction du futur groupe scolaire et des points que nos lecteurs ne manqueront pas de soulever à propos de ce présent article.

Michel BIOLLEY

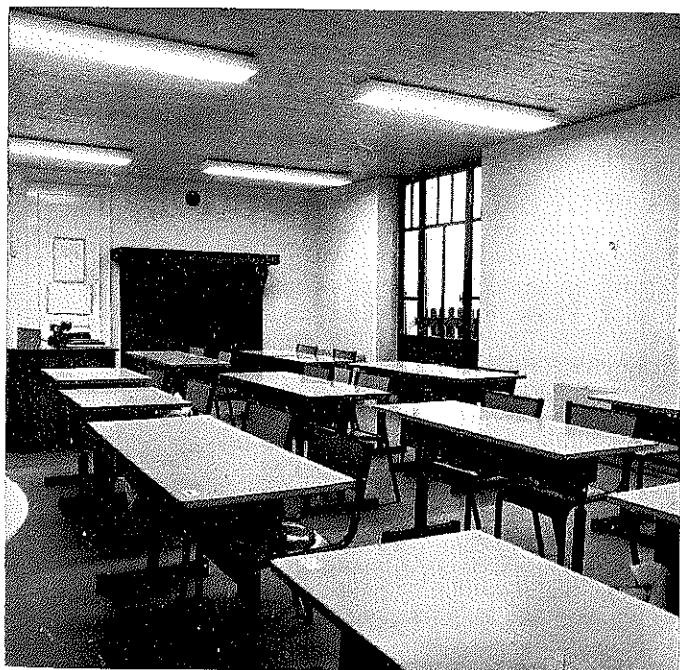


Photo intérieure de la classe élémentaire du Clos Cachat

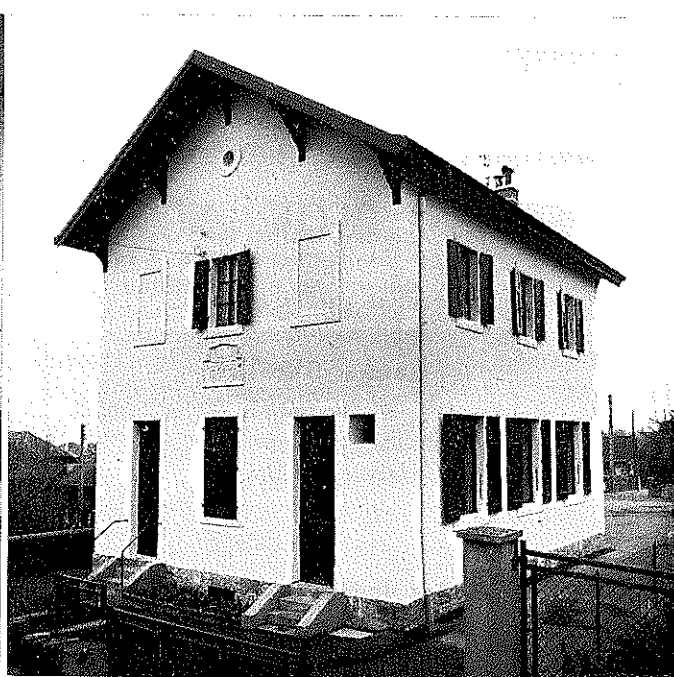


Photo extérieure de la classe de Grande-Rive

J.-P. Duret

Avenue de Forchex
NEUVECELLE
74500 EVIAN

Tél. 75.20.97

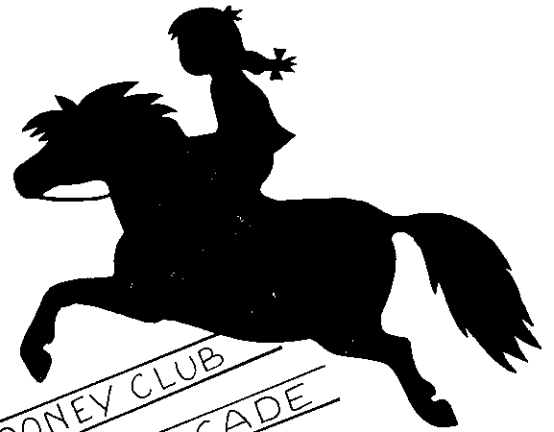
CHAUFFAGE

▣
SANITAIRE

▣
PLOMBERIE

▣
GAZ

▣
DEPANNAGE



CHATEAU DE NEUVECELLE
NEUVECELLE SUR EVIAN
MANÈGE COUVERT - CARRIÈRE
LEÇONS - PROMENADES - PIQUE-NIQUES
JEUX - STAGES DE VACANCES
POUR ENFANTS DE 4 A 13 ANS

REVÊTEMENTS SOLS

PLASTIQUES MOQUETTES
NETTOYAGE MOQUETTES ET TAPIS

REVÊTEMENTS MURAUX

Rocco Verzillo

Avenue de Maxilly
MAXILLY

Tél. 75.26.76

MATÉRIELS DE TRAVAUX PUBLICS

J. PASSAQUAY et C^{ie}

S.A.

ACHAT - VENTE
RÉPARATIONS
SERVICE APRÈS-VENTE

B.P. 2
74380 BONNE

Tél. (50) 39.20.32

FOURNITURES AUTOS ET INDUSTRIELLES

E^{ts} BETEND & DECURNINGE

Accessoires et pièces autos

★

Peintures BERGER

★

Poulies - Roulements

Courroies - Chaines

★

Outillage

21 bis, avenue des Vallées
74 THONON-LES-BAINS

Tél. 26.12.44

FUEL-OIL DOMESTIQUE

Les Fils de J. Baud

EVIAN
Tél. 75.07.28



THONON
Tél. 71.35.49

ABONNEMENT CHAUFFAGE
FINANCEMENT DES INSTALLATIONS

Conseillère municipale :

pourquoi ?

En France, les femmes ont obtenu le droit de vote en 1944 et votaient pour la première fois en 1945 aux élections municipales.

Depuis cette époque, elles sont sorties de leur foyer, de l'éducation des enfants, du travail ménager, pour venir aussi participer à la vie de leur commune.

En France, en 1971, il y avait 20.684 femmes sur 466.682 conseillers municipaux.

S'inscrire sur une liste électorale, quand on est une femme, quand on sait se trouver en minorité dans un conseil municipal, cela signifie quoi ?

Personnellement, cela représentait plusieurs choses :

- Tout d'abord, essayer de démanteler le côté administratif qui donnait à une commune, si petite soit-elle, des pouvoirs (si petits aussi...), qui faisaient qu'elle devenait un élément important au niveau de l'équilibre local et régional ;

- Ensuite, participer activement, en tant que déléguée d'une population, à la gestion d'une commune que je connais et qui est la mienne, pour essayer d'améliorer ce qui peut l'être.

Il me paraissait important aussi de conserver à NEUVECELLE son aspect « village » et de favoriser la participation de tous à la vie de ce village.

- Et, un peu par utopie, ou par prétention, apporter le « regard féminin » sur les choses, regard peut-être plus conciliant, plus humain, moins administratif.

Un an a passé...

Ce n'est pas une tâche aisée.

Pourquoi et comment voter pour telle ou telle décision quand on ne comprend pas les finesses des textes, ou les éléments du dossier. Des journées d'études organisées par l'association départementale des conseillères municipales m'aident à m'informer, à essayer de comprendre.

Faire participer les gens ? Cela doit-il s'arrêter à écouter les critiques justifiées ou non des uns et des autres ?

Les réunions publiques du Conseil Municipal ne déplacent pas les foules. Et pourtant, on y discute, on s'interroge, on pèse le pour et le contre, on essaie de décider au mieux.

Le « regard féminin » sur les événements est difficile à exprimer, et pourtant les deux « conseillères » de NEUVECELLE participent à beaucoup de commissions.

Le moment n'est pas venu de faire un bilan, mais plutôt d'avancer et d'informer toutes et tous de ce qui se passe au sein du Conseil Municipal, pour qu'il devienne réellement le représentant d'une population que l'on sent exister.

Chantal NEGRE

Budget de l'exercice 1978

SECTION DE FONCTIONNEMENT

Dépenses :

60 — Denrées et fournitures	84.900 F.
61 — Frais de personnel	508.000 F.
62 — Impôts et taxes	3.350 F.
63 — Travaux et services extérieurs	284.000 F.
64 — Participations et contingents	130.861 F.
65 — Allocations subventions	75.650 F.
66 — Frais de gestion générale	70.500 F.
67 — Frais financiers	245.650 F.
831 — Prélèvement pour dépenses d'investissement	348.044 F.
	<hr/>
	1.750.955 F.

Recettes :

70 — Produits de l'exploitation	354.000 F.
71 — Produits domaniaux	4.800 F.
72 — Produits financiers	1.150 F.
73 — Recouvrements subventions	74.410 F.
74 — Taxe sur les salaires	758.438 F.
75 — Impôts indirects	113.210 F.
77 — Contributions directes	297.370 F.
82 — Excédent ordinaire exercice 1977	147.577 F.
	<hr/>
	1.750.955 F.

SECTION D'INVESTISSEMENT :

Dépenses :

16 — Remboursement d'emprunts - Capital	140.517 F.
212 — Acquisitions de terrains	45.000 F.
214 — Acquisition matériel	
Voirie	270.000 F.
Service des eaux	10.000 F.
Divers	28.000 F.
232 — Travaux de bâtiment	
Bâtiments communaux	58.000 F.
Ecoles	20.000 F.
233 — Travaux de voirie et de réseaux	
Voirie	311.318 F.
Eau	120.000 F.
Electricité	60.000 F.
26 — Contribution aux dépenses des syndicats	1.650 F.
	<hr/>
	1.064.485 F.

060 — Excédent d'investissement 1977	308.057 F.
105 — Subventions	10.400 F.
115 — Prélèvement sur recettes de fonctionnement	348.044 F.
140 — Participation à des travaux communaux.....	80.000 F.
142 — Fonds remboursement T.V.A.	8.484 F.
160 — Emprunts	308.000 F.
25 — Recouvrement créance long terme	1.500 F.
	<hr/>
	1.064.485 F.

REFLEXIONS A PROPOS DU BUDGET 1978

Le montant des prévisions détaillées précédemment représente le total des prévisions pour 1978, soit le budget primitif et le budget supplémentaire.

Le montant des impôts locaux a été de 526.224 F. et sur cette somme la Commune a encaissé la somme de 270.000 F., ce qui veut dire que lorsqu'un contribuable paie 100 F. d'impôt, la Commune n'encaisse que 51.31 F.

L'augmentation pour 1978 a été pour la totalité des impositions de 14,25 % et la part communale a progressé de 12,50 % ce qui correspond au cours de la vie.

Les impôts directs représentent 15,40 % des recettes de fonctionnement alors que la moyenne est d'environ 35 %.

L'annuité à rembourser représente 18,50 % des recettes de fonctionnement alors qu'elle peut atteindre 45 % pour les Communes de moins de 2.000 habitants.

En définitive, compte-tenu des ressources communales, on peut dire que les finances communales sont gérées au mieux des intérêts de la population et il est bien évident que tous les projets futurs seront réalisés de manière supportable, bien qu'actuellement nous soyons les moins imposés.



Droguerie Moderne
SULPICE & Fils

Rue Nationale
EVIAN

— ★ —
*TOUT CE QUI CONCERNE
LA PEINTURE
ET L'ENTRETIEN DE VOTRE MAISON*

— ★ —
DES PRIX
DES CONSEILS

CAVES
GAY-OUVRY

☆
☆

VINS DE TABLE

☆

VINS FINS - SPIRITUEUX

☆

☆

EVIAN-LES-BAINS

pierre novarina



34, avenue des Vallées
128, boulevard de la Corniche
B.P. 54 74202 THONON LES BAINS
Tél. (50) 71.25.98 (4 lignes groupées)

Entreprise
GAUTHIER

VIDANGES
CURAGE D'EGOUTS

☆

NETTOYAGE
DE CUVES A MAZOUT

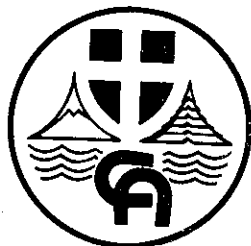
☆

**Collecteur
de déchets industriels liquides**

01120 MONTLUEL
Tél. (78) 06.02.16

**CRÉDIT AGRICOLE
MUTUEL
DE LA HAUTE-SAVOIE**

Toutes opérations
de banque



Agence d'Evian :
2, rue de la Monnaie
Tél. 75.31.99

CHAUFFAGE SANITAIRE

Gilbert LACROIX

Chemin des Peupliers
NEUVECELLE
74500 EVIAN
Tél. 75.28.82

ETAT CIVIL 1978

Naissances

- Le 8 mars : Christophe VIGNIER - Rue des Pêcheurs
- Le 20 avril : Olivier PINGET - Avenue de Forchex
- Le 19 mai : Cyrille DURET - Avenue de Forchex
- Le 10 juillet : Jean Constantin MICHOUZ - Chemin de Gravanne
- Le 3 août : Diane Sophie DECOUZ - Place de l'Eglise
- Le 22 octobre : Jean-Paul JACQUIER - Avenue de Forchex
- Le 9 novembre : Priscilla GARGALE - Avenue de Maraîche

Mariages

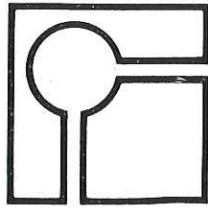
- Le 29 avril : Robert LIBISZEWSKI et Evelyne KESSLER
- Le 27 mai : Joël TOURNEMINE et Dominique WARRENER
- Le 10 juin : Jean-Pierre RAMBICUR et Martine LAIDIN
- Le 20 juin : Jean Antoine ACQUAVIVA et Danielle MICHELON
- Le 24 juin : Bernard FOURNIER et Monique LAZARETH
- Le 22 juillet : Jean-Pierre MUDRY et Joséphine MAGNOLIA
- Le 2 septembre : Henri DEGRANGE et Claudette WINTER
- Le 9 septembre : Serge BENOIT et Agnès LACROIX
- Le 23 septembre : Bernard JACCAZ et Michelle VERNAZ
- Le 31 octobre : Roger VESIN et Agnès CHEVALIER

Décès

- Le 12 janvier : Louis CACCIA - Route de Grande-Rive
- Le 15 janvier : Philippe GRANJUX - Avenue du Léman
- Le 9 février : Gunther SAMUEL - Avenue de Milly
- Le 12 février : Veuve Luce VESIN née BLANC - Chemin d'Ausnières
- Le 26 mars : Christian DIDES - Lotissement du Chêne
- Le 29 mars : Robert MAGNIN, ancien Maire - Avenue de Milly
- Le 29 mars : Veuve Marie ROUX née COUSSEINS - La Verniaz
- Le 29 mars : Robert DESAULES - Avenue de Lécherot
- Le 3 juin : Marie Paule LORIDANT née MOTTE - Avenue Rouffin
- Le 14 juin : Veuve Irène PARIAT née DEGRANGE - Avenue de Forchex
- Le 20 juin : Jean-Claude DUPRE - Route de Grande-Rive
- Le 24 septembre : Veuve MICHOUZ Marie Joséphine née MARCHAND - Avenue de Milly
- Le 9 octobre : Philippe MUSY - Rue des Pêcheurs
- Le 16 octobre : Jeanne COLLIARD née TRABICHET
- Le 29 novembre : Veuve Lucien GRANJUX née Lina HERREN

efgé

recherche graphique
enseignes
véhicules publicitaires
calicots
sérigraphie
décoration de vitrines
stands d'exposition



franceschini g.

10, rue de l'église

74500 évian

tél. 75.24.66

luminaires
meubles
tringles
papiers peints

LE BRICOLIEUR

croisée d'Anthy

THONON

tél. : 71.28.84

quincaillerie
bois
moquettes
sanitaire

VITRERIE - MIROITERIE

G. DANNENMAYER

Spécialiste du vitrage isolant
(garantie 10 ans)

agencement de magasins

MAXILLY-SUR-LÉMAN

74500 EVIAN

Tél. 75.11.91

ENTREPRISE
DE TRAVAUX PUBLICS
ET BATIMENT

S.A.

E. DAZZA

& Cie

15, avenue de Noailles

74500 EVIAN LES BAINS

Tél. (50) 75.12.09

EVIAN

un nouveau centre en cours de réalisation

La Rénovation

APPARTEMENTS - BUREAUX
LOCAUX COMMERCIAUX - PARKING

Renseignements et vente

agence léger

70, rue Nationale

EVIAN

Tél. 75.05.44

Imprimerie BOCHATON

A VOTRE SERVICE
POUR TOUS VOS IMPRIMES

22, boulevard Jean-Jaurès

74500 EVIAN

Tél. 75.00.89

PERMIS DE CONSTRUIRE ANNÉE 1978

NOMS des constructeurs	Genre de construction	Lieu de construction
GRUBER Alain	Maison individuelle	Verlagny
REYNIER Jean-Pierre	Résidence principale	
	Maison individuelle	Le Pré des Portes
DUMONT KIRMANN Edmond	Résidence secondaire	
	Maison individuelle	Grande-Rive
TALLOUD Irénée	Résidence principale	
	Maison individuelle	Le Flon
MANFROI Eugène	Résidence principale	
	Maison individuelle	Le Parc de l'Abbaye
VON EUEN Ernest	Résidence principale	
	Maison individuelle	Maraiche
VERNAZ COLAS Simon	Résidence principale	
	Maison individuelle	Le Pré des Portes
MARCHAL François	Résidence principale	
	Maison individuelle	Le Rond-Point
BECHET Jacques	Résidence principale	
	Maison individuelle	Maraiche
PASTOR Jean-Pierre	Résidence principale	
	Maison individuelle	Route de Grande-Rive
FOURQUET Marcel	Résidence principale	
	Maison individuelle	Le Parc de l'Abbaye
ZENONI Jacques	Résidence principale	
	Maison individuelle	L'Epineux
LAZARETH Michel	Résidence principale	
	Maison individuelle	Lécherot
BONDAZ René	Résidence principale	
	Maison individuelle	L'Epineux
LAMY Gérard	Résidence principale	
	Maison individuelle	Le Parc de l'Abbaye
FAVRE Michel	Résidence principale	
	Maison individuelle	Les Vernes
FRANCINA Gaston	Résidence principale	
	Maison individuelle	Maraiche
GARDEY Robert	Résidence principale	
	Maison individuelle	Le Parc de l'Abbaye
GIRAUD Philippe	Résidence principale	
	Modifications extérieures	Verlagny
GERMAIN Henri	Résidence principale	
	Modifications extérieures	Maraiche
ANTOINE Pierre (Mme)	Résidence principale	
	Maison individuelle	Verlagny
HAUCK Erwin	Résidence secondaire	
	Maison individuelle	La Creusaz
FELICI Yves	Résidence secondaire	
	Maison individuelle	Les Confertes
O.P.H.L.M. HAUTE-SAVOIE	Résidence principale	
	Foyer logement	Centre Rénal Ermitage
VON SIEBENTHAL Wolfgang	Modifications extérieures	
	Résidence secondaire	
LAZARETH Gilbert	Maison individuelle	
	Résidence principale	Route de Grande-Rive
GATEAU Pierre	Maison individuelle	
	Résidence principale	Le Parc de l'Abbaye
MARCHAND Marcelle	Maison individuelle	
	Résidence principale	Le Parc de l'Abbaye
NICOGHOSSIAN Romig	Résidence principale	
	Maison individuelle	Le Flon
POINCELOT Michel	Résidence secondaire	
	Maison individuelle	Les Confertes
S.A.E.M.E.	Résidence principale	
	Aménagement	Hôtel Royal

ENTREPRISE GÉNÉRALE
D'ELECTRICITÉ

R. JACQUIER

★
ECLAIRAGE PUBLIC

★
CHAUFFAGE ELECTRIQUE
★

MAXILLY SUR LÉMAN
74500 EVIAN LES BAINS

Tél. (50) 75.22.52

La Verniaz

Country-Club d'Evian

TENNIS - EQUITATION

PISCINE CHAUFFÉE

Ouvert de Février à Novembre - Tél. 75.04.90

*PLATRERIE-PEINTURE
REVÊTEMENTS MURAUX
SABLAGE EN TOUS GENRES*

Jean LEI

Vieille Eglise

LUGRIN

Tél. 76.01.95

garage sautenet

AGENT RENAULT - SAVIEM



Tél. 75.00.22

74500 EVIAN

FLORIDA sarl

Le Supermarché de Milly

ouvert toute l'année,

fermé le Jeudi après-midi

Tél. 75.14.58

NEUVECELLE - EVIAN

**Lucien
ROCH**
maçonnerie

Chemin des Houches - **NEUVECELLE - EVIAN**

DERNIÈRE MINUTE

Le repas des anciens aura lieu le dimanche 14 janvier à l'Hôtel de l'Etoile à MAXILLY. Toutes les personnes de NEUVECELLE âgées de plus de 70 ans sont cordialement invitées à ce repas. Les inscriptions sont reçues en Mairie jusqu'au mercredi 10 janvier.

Une réunion d'information sur la zone d'aménagement différé créée aux lieux-dits « Bois de Maraiche » et « Bois ramé » aura lieu en Mairie le samedi 13 janvier à 20 heures.

Nous remercions vivement tous nos annonceurs publicitaires qui, par leur participation financière, nous permettent de procéder à l'édition des deux premiers bulletins municipaux.

Le second exemplaire du bulletin municipal paraîtra dans le courant juillet 1979.

Tous les lecteurs qui auraient des suggestions ou des remarques à nous formuler sur ce premier bulletin ou les bulletins à venir (sujet à traiter) sont priés de bien vouloir nous écrire en détachant la partie de page ci-dessous.

à découper suivant le pointillé

BULLETIN MUNICIPAL 1979

COMMISSION MUNICIPALE INFORMATION ET PARTICIPATION
Mairie de NEUVECELLE - 74500 EVIAN LES BAINS

Suggestions ou observations :

Entreprise Générale de Menuiserie

CHARPENTE - COUVERTURE

Maurice JACQUIER

Avenue de Maxilly - NEUVECELLE - EVIAN

Tél. 75.24.65

GARAGE DU BOULEVARD

Louis DEMIAUX

CARROSSERIE
DÉPANNAGE TOUTES MARQUES
VENTE NEUF ET OCCASION



Agence
Citroën

18, boulevard Jean-Jaurès

EVIAN-LES-BAINS

Tél. 75.13.99

POLETTI Pierre

CRÉATION
ET POSE DE CHEMINÉES



MAÇONNERIE



Route de Grande-Rive
et avenue de la Creusaz

NEUVECELLE

74500 EVIAN

Tél. (50) 75.32.23

entreprise
bartholoméo
léonarduzzi

MAÇONNERIE

avenue de Maxilly - **NEUVECELLE - EVIAN**

sarl

FAVRE

Frères

CHAUFFAGE - SANITAIRE

Montigny - **MAXILLY-SUR-LÉMAN - EVIAN**

Tél. 75.06.14